



Conseiller·e en insertion professionnelle

CDI - Temps Plein

Contexte

La Chorba est une association laïque et apolitique. Depuis 1998, elle mène des missions d'aide alimentaire et lutte contre l'exclusion sociale à Paris.

Ses activités s'organisent autour de 6 actions, dont 4 alimentaires :

- La distribution de repas chauds assis, 6 jours sur 7 tout au long de l'année
- Des colis alimentaires pour les familles, 1 semaine sur 2 d'octobre à juin
- Des colis à domicile, pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer
- Des maraudes, tous les lundis soirs
- La lutte contre le gaspillage alimentaire, fil rouge de l'ensemble de nos actions d'aide alimentaire
- L'insertion par l'emploi grâce entre autres, à un chantier d'insertion et au Dispositif Premières Heures

Les dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi mis en place ont pour objectifs de proposer des solutions d'insertion durable à certains bénéficiaires, bénévoles ou autres personnes orientées par des structures dédiées.

Nous proposons ainsi des parcours complets grâce au Dispositif Premières Heures (DPH) et à notre chantier d'insertion, mis en place en 2007.

Chaque accompagnement est un engagement fort qui nous lie à la personne que nous accompagnons. Il est une promesse que nous nous devons de servir.

Nous travaillons dans l'échange et le partage et le poste de conseiller·e en insertion professionnelle implique une capacité à travailler en équipe et une concertation particulière, au quotidien.

Vos missions :

Rattaché·e à la Responsable des Ressources Humaines et au Directeur de l'association, et en collaboration avec les équipes, le·la conseiller·e en insertion professionnelle aura notamment pour mission :

Accompagnement socio-professionnel

- Accompagnement social des bénéficiaires de l'ACI et des salariés du Dispositif Premières Heures de la ville de Paris
- Identifier les problématiques des bénéficiaires, formaliser et mettre en œuvre le processus d'accompagnement sur l'ensemble des problématiques sociales ;
- Etablir les relations partenariales nécessaires à la mise en place de solutions pour les bénéficiaires, (logement-hébergement, la santé, l'accès aux droits sociaux, la mobilité,...)
- Rendre compte du suivi des démarches réalisées avec les salariés bénéficiaires auprès des partenaires de l'ACI (comités de suivi et pilotage), de la direction et des ressources humaines.

Accompagnement professionnel

- Formaliser et mettre en œuvre un projet d'accompagnement professionnel des salariés bénéficiaires (formation, emploi) ;
- Initier des actions tout au long du parcours permettant de renforcer l'employabilité des salariés en insertion avant leur positionnement sur le marché de l'emploi marchand
- Réaliser un suivi post-contrat d'insertion au sein des chantiers
- Rendre compte des démarches réalisées avec les salariés en insertion auprès de la direction, des partenaires IAE dans le cadre de comités de suivi et de pilotage ;

Partenariats

- Développer et entretenir le réseau de partenaires employeurs dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi
- Identifier des employeurs potentiels et initier des relations partenariales avec des acteurs économiques susceptibles d'être intéressés par le recrutement de salariés de l'ACI ;
- Animer des relations avec les acteurs de l'emploi dans le cadre de dispositifs d'articulation avec des employeurs locaux.

Actions collectives

- Mettre en place des actions collectives autour de thématiques basés sur les problématiques rencontrés par les salariés en insertion.

Tâches annexes

- Préparer et animer des comités de suivi (CIPH)/comité de pilotage et du dialogue de gestion (en collaboration avec la direction)
- Participer à des expérimentations et représenter La Chorba lors de rencontres (référence de parcours/convergence)
- Participer et assister aux différents temps de rencontre organisés par des partenaires autour des questions de l'insertion (Pôle Emploi, partenaires locaux et institutionnels...)

Profil souhaité

Formation en Ressources Humaines / Insertion Professionnelle Bac +3 minimum
Titre professionnel « Conseiller en Insertion Professionnelle » sera un plus
Une expérience dans l'IAE sera un plus

Au-delà des compétences humaines indispensables pour travailler dans l'environnement associatif, vous disposez en outre des aptitudes suivantes :

- Travail en équipe et en réseau et capacité à travailler dans un cadre multi-partenarial
- Maîtrise de l'outil informatique et logiciels bureautique (Word, Excel, Powerpoint...)
- Capacité de synthèse et de présentation de l'information pour la formalisation des restitutions aux partenaires (comités de pilotage, dialogue de gestion)
- Bonne connaissance des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle
- Méthodologie de projet et pédagogie de l'accompagnement
- Connaissance des publics en grande précarité souhaitée

Qualités requises :

- Autonomie, rigueur et méthode dans l'organisation du travail
- Respect de la confidentialité des informations traitées
- Empathie et capacité d'adaptation forte aux besoins des personnes accompagnées
- Capacité d'animation et de coordination
- Connaissance des mesures et dispositifs de politiques publiques de l'emploi
- Pratique de l'accueil individualisé et du collectif

Savoir être

Le travail en milieu associatif nécessite une aisance relationnelle et de la diplomatie. Le candidat.e devra également faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation au contexte associatif.



L'empathie, la capacité d'écoute et le respect de l'altérité sont pour vous une seconde nature.

Conditions de travail

Lieu : Siège de l'association - 87 boulevard Poniatowski, Paris 12

Salaire : 1 900 € bruts mensuels, 50% du pass Navigo, repas fournis les midis

Contrat : Temps plein - CDI

Prise de fonction : Dès que possible

Jours de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi (y compris jours fériés) de 10h à 12h30 et de 13h à 17h30.

Si vous êtes intéressé·e, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à :
rh.lachorba@gmail.com